

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Landré-Brissard, 8 août 1871

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (4)

Collation 2 p. (135r, 136r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Landré-Brissard, 8 août 1871, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52629>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 août 1871](#)

Lieu de rédaction 22, rue Neuve-Notre-Dame, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Landré-Brissard](#)

Lieu de destination Châteaudun, Eure-et-Loir

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à une lettre de Landré-Brissard du 10 juillet 1871 après avoir tardé à prendre des renseignements à cause du mauvais état de sa santé. Il lui explique qu'il est difficile d'intervenir en faveur des prisonniers en raison d'un défaut de juridiction. Il lui conseille toutefois de réunir les certificats et attestations

concernant son parent, qu'il pourrait transmettre en qualité de député aux personnes chargées de l'instruction du jugement de ce dernier.
NotesLieu de rédaction : 22, rue Neuve (aujourd'hui Neuve-Notre-Dame) à Versailles d'après la lettre de Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur d'académie de Laon, 29 juillet 1872 (FG 16 (4), folio 92v).

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#), [Santé](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
